

PROJET D'ETABLISSEMENT

LES COPAINS D'ABORD

50 rue George Brassens
69400 Villefranche-sur-Saône

Table des matières

PROJET D'ETABLISSEMENT	4
CHAPITRE 1 : PROJET SOCIAL.....	6
1. Historique :.....	6
2. Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs :	7
2.1 Intégration dans l'environnement social.....	7
2.2 Intégration vis-à-vis des partenaires extérieurs :	11
2.2.1 Partenariat institutionnel :	11
2.2.2 Partenariat éducatif :.....	12
3. Besoins en mode d'accueil et service de soutien à la parentalité :	12
4. Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement :	12
5. La démarche en faveur du développement durable :	13
5.1 Maitrise d'énergie et d'eau	13
5.2 Recycler et réduire les déchets	13
5.3 Nettoyer sans polluer	13
5.4 Espaces extérieurs	13
5.5 Produits alimentaires	14
5.6 Qualité de l'air	14
5.7 Loi abeille :	14
CHAPITRE 2 - PROJET D'ACCUEIL :	15
1 Les prestations d'accueil :	15
2. Les dispositions prises pour l'accueil de l'enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique :	16
3 Les compétences professionnelles mobilisées et le travail d'équipe :	16
3.1 Les compétences professionnelles mobilisées :	16
3.2 L'équipe et les intervenants :	16
3.2.1 Le travail d'équipe.....	17
3.2.2 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation	17
3.2.3 La formation des professionnels :	17
3.2.4 L'accueil des stagiaires et des apprentis	18
CHAPITRE 3 – PROJET PEDAGOGIQUE :	18
L'accueil	18
1 Premier contact.....	18
2 Adaptation	18
3 L'arrivée	19
4 Les retrouvailles :	20
5 La journée d'accueil type	Erreur ! Signet non défini.
L'alimentation	20
1. Déroulé d'un repas type.....	20
2. Déroulé du gouter	21

L'éveil et les jeux.....	Erreur ! Signet non défini.
1. Eveil sensoriel.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Jeux espaces extérieurs.....	Erreur ! Signet non défini.
3. Les jeux libres.....	Erreur ! Signet non défini.
4. Les jeux dirigés.....	Erreur ! Signet non défini.
5. Comment accompagner l'apprentissage du jeu ?....	Erreur ! Signet non défini.
La propreté et les soins.....	29
1. Le change sur plan.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Le change debout.....	Erreur ! Signet non défini.
Le développement.....	29
1. Le développement moteur.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Le développement cognitif.....	Erreur ! Signet non défini.
3. Le développement affectif.....	Erreur ! Signet non défini.
4. Le développement social.....	Erreur ! Signet non défini.
5. Le développement du langage.....	Erreur ! Signet non défini.
6. La morsure.....	Erreur ! Signet non défini.
Aménagement de l'espace.....	31
1. Salle de vie.....	31
Le sommeil.....	32
1. Les bienfaits du sommeil.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Objectifs aux copains d'Abord.....	Erreur ! Signet non défini.
Les sorties à l'extérieur de l'EAJE.....	35
CONCLUSION :	35
ANNEXES.....	Erreur ! Signet non défini.
1. Adaptation du l'enfant en EAJE.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Protocole Sortie.....	Erreur ! Signet non défini.
CHAPITRE 3 : Projet Pédagogique.....	Erreur ! Signet non défini.
1 L'Accueil.....	Erreur ! Signet non défini.
1.1 Les premiers contacts :	Erreur ! Signet non défini.
1.2 Accueil du matin et du soir :	Erreur ! Signet non défini.
2 Les soins.....	Erreur ! Signet non défini.
2.1 Les soins d'hygiène.....	Erreur ! Signet non défini.
2.2 Les soins corporels.....	Erreur ! Signet non défini.
3 Les repas :	Erreur ! Signet non défini.
3.1 Déroulement du repas.....	Erreur ! Signet non défini.
3.2 Pour les plus grands.....	Erreur ! Signet non défini.
3.3 Pour les plus petits.....	Erreur ! Signet non défini.
4 Le Sommeil :	Erreur ! Signet non défini.
4.1 Les conditions mise en place pour un endormissement de qualité.....	Erreur !

Signet non défini.

4.2	Organisation des temps de sommeil.....	Erreur ! Signet non défini.
5	Développement, bien-être et éveil de l'enfant.....	Erreur ! Signet non défini.
5.1	Autour du jeu libre.....	Erreur ! Signet non défini.
5.1.1	La manipulation et l'expérimentation	Erreur ! Signet non défini.
5.1.2	L'expérience sensorielle	Erreur ! Signet non défini.
5.1.3	Le développement du langage.....	Erreur ! Signet non défini.
5.1.4	Le symbolique	Erreur ! Signet non défini.
5.1.5	La motricité et l'éveil corporel :	Erreur ! Signet non défini.
5.1.6	Le jeu libre à l'extérieur :.....	Erreur ! Signet non défini.
5.1.7	Egalité entre filles et garçons dans le jeu	Erreur ! Signet non défini.
5.2	Rôle des professionnels dans le jeu libre	Erreur ! Signet non défini.
5.2.1	Créer un environnement propice.....	Erreur ! Signet non défini.
5.2.2	Observer et intervenir de façon appropriée	Erreur ! Signet non défini.
5.2.3	Valoriser et encourager	Erreur ! Signet non défini.
5.2.4	Le Jeu comme support à l'échange avec les parents	Erreur ! Signet non défini.
5.3	Autour de l'éveil culturel et artistique	Erreur ! Signet non défini.
5.3.1	La musique.....	Erreur ! Signet non défini.
5.3.2	Les Arts Plastiques.....	Erreur ! Signet non défini.
5.3.3	Les sorties culturelles et artistiques	Erreur ! Signet non défini.
5.3.4	Les moments festifs	Erreur ! Signet non défini.
	CONCLUSION	Erreur ! Signet non défini.

PROJET D'ETABLISSEMENT

Un projet d'établissement est élaboré en équipe. Il définit la place donnée à l'enfant et à sa famille dans la structure. Il permet de répondre aux besoins d'accueil des enfants et de conforter le soutien à la parentalité dès la petite enfance.

L'objectif est d'accompagner chaque enfant dans son propre développement et dans son épanouissement physique et psychique avec la meilleure coopération possible entre l'équipe et sa famille.

Il permet au personnel de se retrouver autour de valeurs communes.

La réalisation du projet d'établissement doit tenir compte :

- + De la législation en vigueur dans les EAJE définie dans le décret n°2000-762 du 1er août 2000 modifié en août 2021 qui maintient et renforce les normes en matière d'accueil et d'encadrement instituées par le décret du 1er août 2000.
- + De la convention internationale des droits de l'enfant, entrée en vigueur le 06 septembre 1990 en France et qui stipule qu'il importe de préparer pleinement l'enfant à avoir une vie individuelle dans la société dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité. Rapport du haut conseil de la famille, de l'enfant et de l'âge : Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap de la naissance à 6 ans et accompagner leur famille (19/08/2018). Plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant de décembre 2018.
- + Du rapport Giampino du 09 mai 2016 sur le développement, les modes d'accueil et les formations des professionnels
- + Décret n° 2021-1131 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants
- + Arrêté du 23 septembre 2021 portant création d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
- + Arrêté du 29 juillet 2022 portant sur la création d'une charte nationale de soutien à la parentalité

Le projet d'établissement permet la mise en œuvre de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant et de la charte de la parentalité.

Il comporte :

- **Le projet social et de développement durable** qui précise les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et décrit la démarche en faveur du développement durable ;

- **Le projet d'accueil** qui décrit les prestations d'accueil proposées ;

- **Le projet éducatif** qui précise les dispositions prises pour assurer l'accueil de l'enfant et de sa famille, le soin, le développement, le bien-être, l'éveil artistique et culturel et vise à favoriser l'égalité entre les filles et les garçons.

Ces écrits servent de base de réflexion, pour évoluer autour d'un socle commun, à la cohésion des équipes. Ils servent également de repère aux acteurs et intervenants auprès de l'enfant.

1. Historique :

La halte-garderie Les copains d'abord se situe à Villefranche S/S au sein du quartier du Garey qui est un quartier prioritaire de la ville (QPV).

La halte-garderie a ouvert ses portes le 17 septembre 1979 et se trouvait alors sur le quartier de Béliigny à Villefranche S/S.

Elle a ensuite été transférée dans le quartier du Garey en novembre 1987. Elle se situait au départ dans un immeuble de logements sociaux.

Enfin, cette halte-garderie a été à nouveau transféré dans les locaux que sont occupés actuellement.

Elle se trouve dans un pavillon juxtaposé à l'école Paul Fort. Elle se situe entre les immeubles de logements sociaux et le quartier pavillonnaire du Garey.

C'est à la suite de son installation Rue Georges Brassens, que la halte-garderie prend le nom de Les copains d'abord.

En 2000, il n'y avait qu'une journée continue par semaine et c'est à partir de 2004 que la deuxième journée continue a été mise en place.

De 1979 à fin décembre 2014, la halte- garderie a été gérée par la Ville de Villefranche S/S.

C'est le 1er janvier 2015 que la compétence petite enfance a été transférée à l'Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône (AVBS).

L'AVBS regroupe 18 communes et gère 9 structures petite enfance et 2 RPEI.

Sur le territoire il y a aussi 3 crèches associatives qui sont subventionnées par la CAVBS.

2. Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

2.1 Intégration dans l'environnement social :



La halte-garderie est située à Villefranche sur Saône. Elle compte 35 913 habitants. La ville fait partie de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône qui compte 72925 habitants. Villefranche est donc la commune la plus dense du territoire de l'AVBS.

Typologie des logements sur la commune :

LOG T2 - Catégories et types de logements

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	17 550	100,0	18 618	100,0	19 274	100,0
Résidences principales	15 862	90,4	16 641	89,4	17 090	88,7
Résidences secondaires et logements occasionnels	119	0,7	198	1,1	301	1,6
Logements vacants	1 570	8,9	1 779	9,6	1 882	9,8
<i>Maisons</i>	<i>2 511</i>	<i>14,3</i>	<i>2 684</i>	<i>14,4</i>	<i>2 693</i>	<i>14,0</i>
<i>Appartements</i>	<i>14 886</i>	<i>84,8</i>	<i>15 641</i>	<i>84,0</i>	<i>16 368</i>	<i>84,9</i>

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023 .

Evolution de la population de Villefranche Sur Saône par tranche d'âge :

Évolution et structure de la population en 2020

Commune de Villefranche-sur-Saône (69264)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	34 686	100,0	36 559	100,0	36 009	100,0
0 à 14 ans	6 672	19,2	7 741	21,2	7 151	19,9
15 à 29 ans	8 327	24,0	7 622	20,8	6 788	18,9
30 à 44 ans	7 209	20,8	7 759	21,2	7 156	19,9
45 à 59 ans	5 564	16,0	5 577	15,3	6 238	17,3
60 à 74 ans	3 909	11,3	4 604	12,6	5 008	13,9
75 ans ou plus	3 006	8,7	3 255	8,9	3 668	10,2

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

POP T1 - Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	26 338	30 341	28 881	29 542	30 647	34 686	36 559	36 009
Densité moyenne (hab/km ²)	2 778,3	3 200,5	3 046,5	3 116,2	3 232,8	3 658,9	3 856,4	3 798,4

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2023.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2009 au RP2020 exploitations principales.

Il y a eu une baisse des naissances sur le territoire entre 2018 et 2021.

Répartition des caladois par sexe et âge :

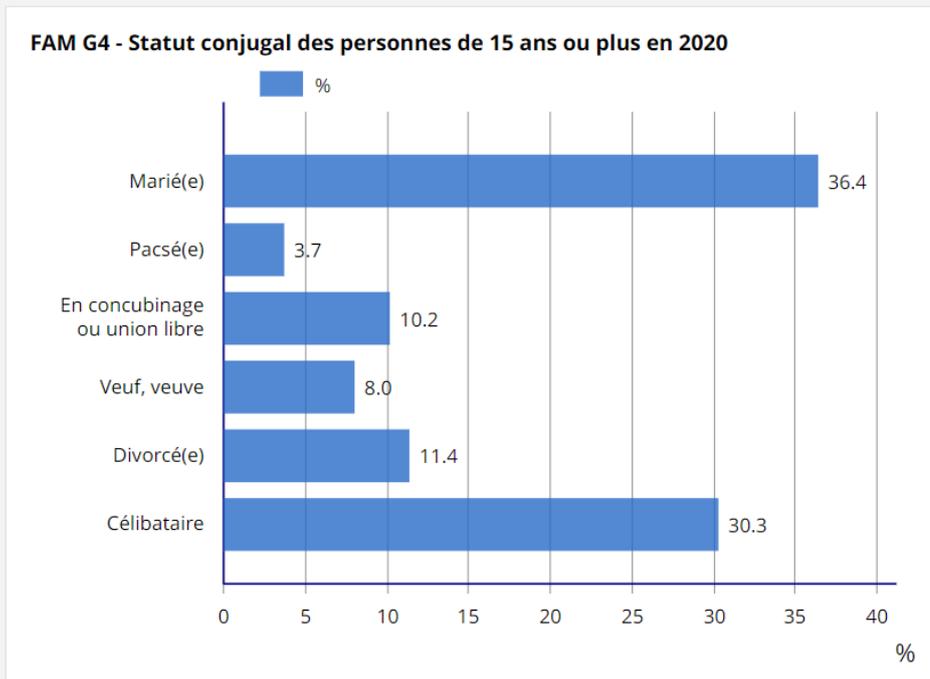
POP T3 - Population par sexe et âge en 2020

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	17 312	100,0	18 697	100,0
0 à 14 ans	3 856	22,3	3 295	17,6
15 à 29 ans	3 435	19,8	3 353	17,9
30 à 44 ans	3 559	20,6	3 597	19,2
45 à 59 ans	3 103	17,9	3 134	16,8
60 à 74 ans	2 085	12,0	2 923	15,6
75 à 89 ans	1 147	6,6	1 981	10,6
90 ans ou plus	127	0,7	414	2,2
0 à 19 ans	4 891	28,2	4 315	23,1
20 à 64 ans	9 811	56,7	10 048	53,7
65 ans ou plus	2 611	15,1	4 334	23,2

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

Statut conjugal des personnes de plus de 15 ans :

FAM G4 - Statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus en 2020

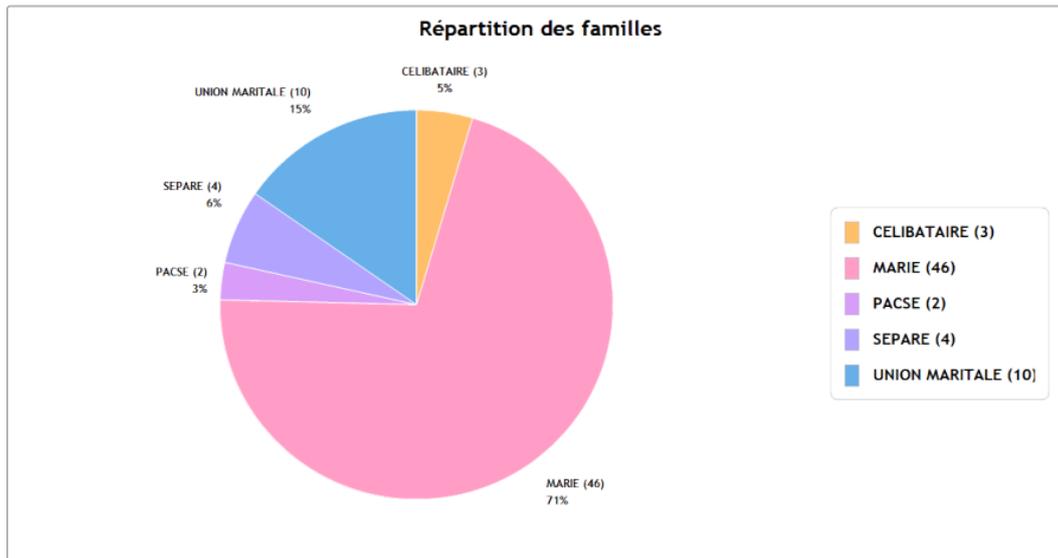


Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

Familles accueillies aux Copains d'abord :

Répartition des familles par situation familiale

Situation familiale	Famille
CELIBATAIRE	3
MARIE	46
PACSE	2
SEPARE	4
UNION MARITALE	10
TOTAL	65



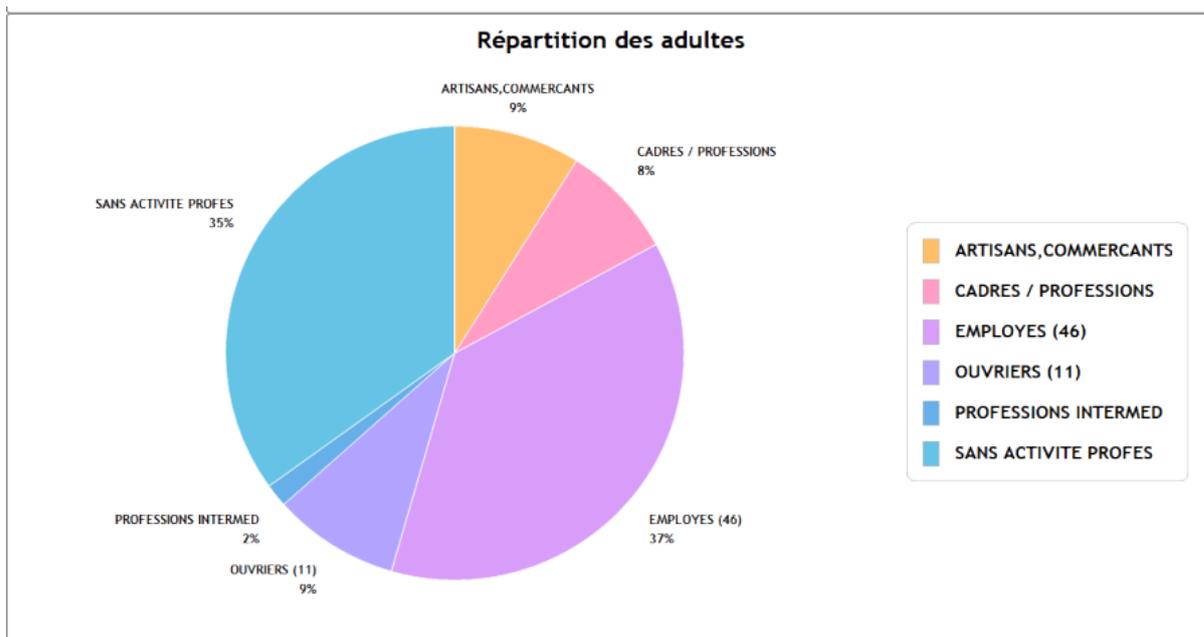
Activités et emploi :

EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2020

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	21 913	15 655	71,4	13 031	59,5
15 à 24 ans	4 302	2 076	48,2	1 509	35,1
25 à 54 ans	14 082	11 654	82,8	9 842	69,9
55 à 64 ans	3 528	1 925	54,6	1 680	47,6
Hommes	10 845	7 972	73,5	6 765	62,4
15 à 24 ans	2 168	1 011	46,6	763	35,2
25 à 54 ans	7 084	6 084	85,9	5 246	74,0
55 à 64 ans	1 593	878	55,1	756	47,5
Femmes	11 068	7 682	69,4	6 267	56,6
15 à 24 ans	2 135	1 065	49,9	746	35,0
25 à 54 ans	6 998	5 570	79,6	4 596	65,7
55 à 64 ans	1 935	1 047	54,1	924	47,8

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

Familles accueillies aux Copains d'abord en 2023 :



2.2 Intégration vis-à-vis des partenaires extérieurs :

Même si le premier partenariat en EAJE qui se forme spontanément, est la triade enfant/famille/structure, pour une prise en charge de l'enfant et de sa famille dans toutes leurs spécificités une ouverture vers l'extérieur est indispensable.

2.2.1 Partenariat institutionnel :

La structure travaille en lien avec diverses institutions présentes sur le territoire

- ✚ **La CAF** (caisse d'allocations familiales) accompagne financière et techniquement. La Convention de Territoriale Globale est signée avec la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.
- ✚ **Le Conseil Départemental du Rhône** (avec les services de la PMI Protection Maternelle et Infantile) : délivre l'agrément et réalise le suivi et le contrôle des EAJE.
- ✚ **La plateforme « A petits pas »** c'est un dispositif de dépistage, d'accompagnement aux soins et d'orientation pour les enfants de 0 à 4 ans et leur famille.
- ✚ **Le CAMSP** (centre d'action médico-social précoce) et **le CMP** (centre médico-social) proposent une évaluation pluridisciplinaire, des séances de rééducation, un suivi médical, un accompagnement adapté pour des enfants présentant des difficultés au cours de leur développement.
- ✚ **L'association Une souris verte** : association qui a pour but d'accompagner les familles et les professionnels concernés par le handicap d'un enfant. C'est un lieu ressource pour les familles et les professionnels (formation et malles éducatives)
- ✚ **L'école du quartier (Paul Fort)** qui est à côté des Copains d'abord. Des rencontres autour de thèmes festifs (fête du printemps) et des ½ journées à l'école avec un groupe d'enfants sont organisées.

- ✚ **Le jardin papillon (LAEP : Lieu d'accueil enfants parents)** c'est un lieu d'échanges, de jeux pour les familles. Les enfants peuvent alors tester une séparation en toute sécurité (en présence de leur parent). Ce lieu accueille les enfants de 0 à 6 ans. Il est ouvert deux fois par semaine.
- ✚ **La métropole et la sauvegarde de l'enfance** : des familles qui sont suivies par ces deux partenaires sont accueillies. Cela permet une meilleure prise en charge et suivi des familles. L'accueil d'enfants placés chez des assistants familiaux est possible.
- ✚ **Les autres EAJE du territoire.**

Tous ces partenariats permettent de croiser nos regards sur l'enfant et de mettre en place des propositions complémentaires et assurer une continuité de prise en charge suivant la situation de chaque famille.

2.2.2 Partenariat éducatif :

Grâce à la gratuité des transports et la proximité du centre-ville différents liens ont été tissés avec des lieux :

- ✚ **La ludothèque** « Jeux de mômes » qui se trouve à proximité de la halte-garderie, au moins une fois par mois.
- ✚ **La médiathèque** c'est un temps de sortie, où les enfants vont écouter une histoire racontée par une intervenante de la médiathèque (très souvent un raconté tapis).
- ✚ **Le bibliobus** vient (tous les 3 mois) à la halte garderie pour amener des livres.
- ✚ **L'auditorium de Villefranche** : les ateliers « Bambins babillent » les enfants se rendent à ces ateliers 2 ou 3 fois dans l'année.

3. Besoins en mode d'accueil et service de soutien à la parentalité :

Les copains d'abord fait partie des 9 EAJE gérés par la CAVBS. Seules les familles qui sont domiciliées sur le territoire de l'Agglomération (18 communes) sont accueillies.

Il existe aussi d'autres types d'accueil collectifs sur le territoire (EAJE associatif...)

Tous ces modes d'accueil ont pour but de soutenir les familles et répondre au mieux à leur besoin de garde que ce soit un accueil régulier lié à une activité professionnelle, un moyen de garde ponctuelle ou pour répondre à une difficulté momentanée de la famille.

Le but est aussi de favoriser l'insertion professionnelle des familles, accompagné les familles dans leur parcours de formation et ainsi faciliter un retour à l'emploi (formation pour adultes, cours de français...).

4. Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement :

Moments conviviaux :

Les familles sont conviées à des temps festifs (en fin d'année) ou lors de notre défilé de la fête de printemps avec l'école Paul Fort. Ce sont des temps importants d'échanges, de partage avec les familles mais aussi les enfants où des liens privilégiés sont créés .

Sorties :

Les familles peuvent accompagner l'équipe lors des sorties (ludothèque, médiathèque, Botanic...). Cela leur permet de mieux se connaître, de découvrir leur enfant autrement et parfois de découvrir de nouveaux lieux qu'ils pourront à leur tour investir avec leurs enfants.

5. La démarche en faveur du développement durable :

5.1 Maitrise d'énergie et d'eau

Il est important de faire attention et de modérer nos consommations d'énergie et d'eau. Les économies se font au quotidien et sont de la responsabilité de chaque membre de l'équipe.

5.2 Recycler et réduire les déchets

Les EAJE produisent de nombreux déchets dont certains sont recyclables. Les verres et les emballages sont recyclés. Des informations et des affiches sont fournies par les services de la collecte des déchets de la CAVBS.

Une association vient récupérer, mensuellement, les gros cartons.

L'installation de bac à composte est en projet pour l'année 2024.

5.3 Nettoyer sans polluer

Pour l'entretien des locaux, sont utilisés des produits identifiés Ecolabel. C'est un label environnemental qui répond à la norme ISO 14024 c'est-à-dire respectant des exigences précises prenant en compte les impacts environnementaux des produits tout au long de leur cycle de vie.

L'EAJE est équipé d'une centrale de dilution qui permet d'utiliser la dose nécessaire de produit.

Le système de pré imprégnation est utilisé pour le nettoyage des locaux. L'objectif est d'éviter le gaspillage de produit et d'économiser l'eau.

Des commandes de produits sont faites chaque mois pour éviter de stocker et pour éviter que les produits périssent.

5.4 Espaces extérieurs

Le jardin permet de jouer dans un espace sécurisé et adapté.

Les enfants profitent de l'extérieur dès que la météo le permet, en petit ou en grand groupe selon les besoins des enfants et le nombre de professionnelles.

A l'extérieur sont proposés différents types de jeux moteurs comme des porteurs ou comme les cerceaux, les ballons....

Ces jeux favorisent la motricité, et améliorent la coordination des mouvements et surtout permettent à l'enfant de se dépenser, des jeux plus calme, parce que les jeux moteurs ne correspondent pas toujours à tous les enfants.

En ce sens est installé un grand drap sur lequel sont proposés des jeux de construction, des livres mais aussi des jeux d'éveil pour les tout-petits.

Des jouets ne sont pas systématiquement proposés (porteurs, éléments moteurs, porteurs...) à l'extérieur afin favoriser la créativité et l'imaginaire. L'enfant se sert des éléments de la nature pour s'amuser.

Par exemple, il peut utiliser une branche comme si c'était un balai et la transformer en fourchette ou en baguette magique à mesure qu'il joue.

Jouer librement dehors favorise aussi le contact avec la nature. Les enfants peuvent, observer les insectes, toucher la texture des arbres et sentir l'odeur des feuilles.

Cela développe leur curiosité, leurs connaissances, et même leur langage.

Les professionnelles accompagnent les enfants dans leurs explorations de la nature, leurs expérimentations dans leurs performances motrices. Ils favorisent les échanges et valorise l'enfant afin de développer la confiance en soi.

5.5 Produits alimentaires

En 2024, la vaisselle des enfants sera entièrement renouvelée, pour laisser la place à des contenants en aluminium ou en verre.

Lors de nos commandes alimentaires, les professionnelles s'efforce de prioriser l'achat de produits bio lorsque cela est possible.

5.6 Qualité de l'air

Un protocole aération a été mis en place pour assurer un renouvellement de l'air quel que soit la période de l'année.

Des détecteurs de CO2 ont été installés pour contrôler la qualité de l'air au sein de la halte-garderie.

5.7 Loi abeille :

Dans l'objectif de protéger les jeunes enfants d'une trop grande exposition aux ondes électromagnétiques, la loi publiée le 10/02/2015, réduit l'utilisation du WIFI dans les EAJE. Seuls les endroits non fréquentés par les enfants peuvent y être reliés (bureau de la direction)

La halte-garderie Les copains d'abord est implantée sur le quartier du Garet à Villefranche sur Saône et existe depuis 1985.

Cet Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants est géré par l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, il s'agit donc d'une structure d'accueil publique.

Il est subventionné par la CAF

1 Les prestations d'accueil :

La halte-garderie "Les copains d'abord" accueille les enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30.

La capacité d'accueil de la structure est de 15 enfants par ½ journée et de 8 enfants le temps du déjeuner les mardi et vendredi.

La halte-garderie propose différents types d'accueil :

L'accueil régulier (AR) : l'attribution de la place en accueil régulier se fait selon plusieurs critères et elle est soumise à une commission d'admission. Un contrat d'accueil est signé entre l'établissement et la famille. Ce contrat est établi de septembre à décembre et de janvier à juillet en fonction des jours et horaires demandés par la famille lors de sa préinscription sur le portail familles en amont de la commission d'admission. Il est révisable à tout moment de l'année, avec un délai de prévenance de 2 mois.

L'accueil occasionnel (AO) : les enfants sont accueillis en demi-journées ou journées en fonction des places disponibles.

L'accueil d'urgence : il permet de soutenir des familles en difficultés et de les accompagner à court et moyen terme. Il répond à des besoins spécifiques comme un événement familial imprévu, une reprise d'activité professionnelle imprévue. Cet accueil se fera après l'accord du service petite enfance.

La flexibilité des modalités d'inscription, des rythmes, des durées d'accueil, des propositions d'horaires atypiques, a pour but de répondre au plus près des besoins des enfants et des familles. Ces familles peuvent ainsi concilier leurs temps de vie familiale, professionnelle et sociale.

Commission d'admission :

Elle se réunit deux fois par an et a pour objectif d'étudier et de prioriser les demandes d'accueil régulier dans les EAJE du territoire.

Les familles font leur demande en ligne directement sur le site de la CAVBS (portail familles), ils remplissent un dossier de pré-inscription, qui sera étudié lors de ces commissions.

La commission est composée de l'élu à la petite enfance, la responsable du service petite enfance, le coopérateur CTG petite enfance, les responsables de crèche, les responsables de RPEI, un professionnel de la PMI et l'agent administratif du service petite enfance.

L'EAJE Les copains d'abord accueille 15 enfants par demi-journées (et au maximum 17 enfants par demi-journées lors de l'accueil en surnombre).

Les enfants peuvent arriver et repartir à tout moment de la journée.

Le tarif horaire est calculé en fonction des revenus de la famille (année N-2) et de la composition de celle-ci.

2. Les dispositions prises pour l'accueil de l'enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique :

Principe 1 de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant « Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »

L'enfant en situation de handicap ou de maladie chronique est soumis aux mêmes nécessités que tout autre enfant, avec des besoins physiques, physiologiques et affectifs.

Des articulations sont possibles avec les Centres Médico Psychologiques, la plateforme, le CAMSP, les professionnels de santé intervenant auprès de l'enfant et sa famille, l'association Une souris verte.

3 Les compétences professionnelles mobilisées et le travail d'équipe :

3.1 Les compétences professionnelles mobilisées :

« Les établissements s'assurent, compte tenu du nombre, de l'âge et des besoins des enfants qu'ils accueillent, du concours d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés, notamment dans les domaines psychologique, social, sanitaire, éducatif et culturel » (Article R.2324-38 du Code de la Santé Publique).

Cette équipe pluridisciplinaire permet la mobilisation de compétences diverses de professionnels présents dans la structure autour de l'enfant et de ses parents.

3.2 L'équipe et les intervenants :

L'effectif d'agents des copains d'abord présent permet de garantir un rapport d'un professionnel pour 6 enfants (décret n° 2021-1131 du 30 août 2021)

L'équipe des Copains d'abord est composée de :

- La responsable de l'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants, Educatrice de jeunes enfants

- Une éducatrice de jeunes enfants
- Une auxiliaire de puériculture ;
- Deux accompagnants petite enfance
- Le référent Santé et Accueil Inclusif

3.2.1 Le travail d'équipe

Principe 9 de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant « Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »

Des réunions sont organisées chaque mois au sein des Copains d'abord.

Ce sont des réunions de 2h pendant lesquelles l'équipe échange sur divers thèmes selon les moments de l'année, sur leurs questionnements, leurs difficultés, de nouveaux projets et l'organisation du quotidien. C'est aussi un temps qui permet de prendre des décisions ensemble pour une cohérence de notre travail et une meilleure cohésion d'équipe.

3.2.2 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

L'analyse de la pratique engage l'équipe à travers un travail de réflexion à partir de la présentation par les professionnelles d'une situation qui les met en difficulté ou les questionne.

Ces analyses jouent un rôle de prévention. C'est également un espace d'échange important qui permet à l'équipe d'évoluer dans une dynamique commune et de créer des liens professionnels cohérents.

Ce sont des temps d'une durée d'1H30 et ont lieu une fois toutes les 6 semaines.

Ces temps d'analyse de la pratique ainsi que des réunions d'équipe sont organisés hors de la présence des enfants.

3.2.3 La formation des professionnels :

*Principe 10 de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant :
« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents »*

La formation continue des professionnels de la Petite enfance est un enjeu fondamental pour garantir un accueil de qualité et s'adapter aux nouvelles pratiques éducatives, pour rester cohérent en équipe, maintenir la motivation et être acteur de sa carrière professionnelle.

3.2.4 L'accueil des stagiaires et des apprentis

Des stagiaires sont accueillis tout au long de l'année et quel que soit le type de formation en lien avec la petite enfance :

- Stage d'observation en 3^{ème}
- Formation qualifiante ou diplômante pour les AP, CAP, EJE, Bac Pro
- Immersion en milieu professionnel
- Session baby-sitting

Des apprentis sont accueillis chaque année. Les apprentis sont des agents de la CAVBS et participent à tous les moments de la vie de la halte-garderie.

CHAPITRE 3 – PROJET PEDAGOGIQUE :

L'accueil

1 Premier contact

Lors de la première rencontre, les modalités d'accueil sont présentées oralement aux familles et ainsi qu'une présentation des valeurs et les caractéristiques de l'établissement (inter-âge, 3 journées discontinues et 2 journées continues, une équipe pluri professionnelle...)

La famille reprend contact avec la responsable pour l'inscription administrative.

C'est à partir de ce moment que l'adaptation de l'enfant est programmée. Il est fondamental pour l'équipe de pouvoir reconnaître les parents dans son rôle de premier éducateur.

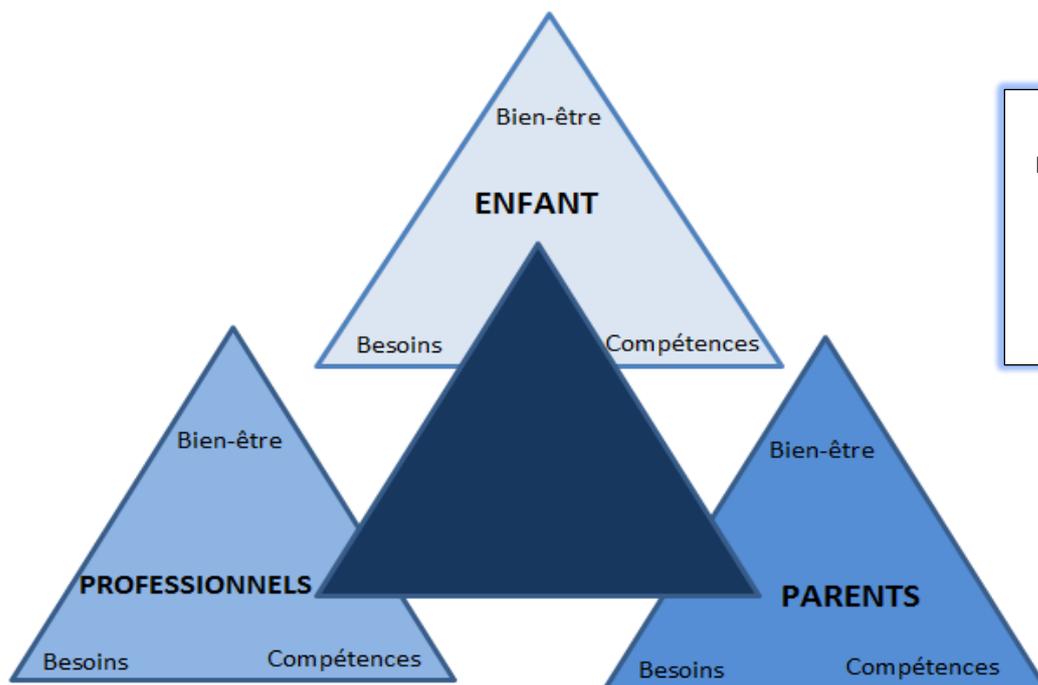
Principe 1 de la charte de la parentalité « Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents. »

2 Adaptation

L'accueil du jeune enfant s'appuie sur les ressources et capacités des parents à le confier. Dans les premières séances d'accueil, les professionnelles construisent avec eux ce temps d'accueil

Les échanges nécessitent de l'écoute, sans jugement, injonction, ni obligation. Leur enfant s'apprête à évoluer hors de la maison, à rencontrer d'autres enfants et/ou adultes, et découvrir de nouvelles activités. Les parents vont même peut-être être séparés pour la

première fois de leur enfant depuis sa naissance et cela peut générer de l'appréhension. Pour cela il faut parvenir à créer une relation de confiance (**Cf. le triangle d'EPSTEIN**)



La relation de confiance repose sur le postulat que le bien-être et les besoins de chacun sont respectés et où les compétences de chacun sont valorisées.

Il s'agit d'accueillir à la fois l'enfant et ses parents dans des conditions spécifiques qui indiquent qu'ils sont des personnes importantes. Il y a donc rencontre, présentation et préparation de l'arrivée de la famille à la crèche.

Il y a donc d'une part un travail à effectuer sur l'aménagement des locaux et l'ambiance. Cela a pour but de rendre l'espace accueillant. Puis les professionnelles doivent prêter une grande attention au positionnement et comportement professionnels pour être dans une démarche d'accueil.

Un accueil chaleureux participe au bien-être et à l'envie des parents de s'installer dans les espaces de vie des enfants. Les parents, rassurés, ont un ressenti positif qui participe au bien être de leur enfant et renforce les relations de confiance établies avec l'équipe.

Ainsi, pour un accueil de qualité, les professionnelles se rendent disponibles, sécurisantes et respectueuses.

3 L'arrivée

Article 3 de la charte du jeune enfant « ...je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

Lors de l'arrivée, le parent entre dans la salle de jeux.

Le professionnel s'autorise de poser les questions nécessaires au bon déroulé de la journée.

Le parent prend toujours le temps de dire au revoir à son enfant avant de partir.

Il est important que l'enfant entende que le parent va revenir.

Cela met en exergue la confiance dans le projet d'accueil individualisé mis en place par les adultes pour l'enfant. Le professionnel retranscrit les informations sur une fiche journalière utile à l'ensemble de l'équipe. Il se rend disponible pour l'enfant, s'il en a besoin, tout en s'appuyant sur les mots des parents.

4 Les retrouvailles :

Le parent peut rentrer dans la salle de vie pour observer son enfant dans ses interactions et temps de jeux ; pour cela le parent n'est pas systématiquement annoncé à son enfant. Le professionnel lui retranscrit les moments forts du temps d'accueil en agrémentant d'une anecdote. La transmission faite, le parent prend le temps qui lui est nécessaire pour habiller son enfant et repartir. Le temps des retrouvailles leur appartient.

Dans cet espace dédié aux arrivées et départs les familles se rencontrent et partagent leur ressenti.

L'alimentation

Les professionnels en charge des repas suivent le plan alimentaire, le plan de maîtrise sanitaire et respectent les normes HACCP.

Les menus sont affichés quinze jours à l'avance dans le SAS d'entrée.

Les habitudes alimentaires doivent être prises dès le plus jeune âge, cela passe par une sensibilisation des enfants, des parents et des professionnels. Les choix faits au sein de la petite enfance participent à l'avenir des enfants accueillis, sur le plan de la santé, ainsi que sur les plans de la découverte du goût (fruits et légumes frais) et des habitudes alimentaires.

1. Déroulé d'un repas type

A 11h le professionnel se détache du groupe pour la préparation dans la salle repas sans présence des enfants.

A 11h30 les enfants (les plus grands) sont amenés pour un lavage des mains avant le passage à table. Ils sont libres de s'installer où ils le souhaitent.

Pour les bébés, l'horaire de repas est lié et varie en fonction de leur besoin en sommeil.

Le repas est servi et est encadré par 2 professionnels qui accompagnent chaque enfant vers l'autonomie en fonction de leur développement de moteur (préhension fine).

Aux alentours de 12h : Fin du repas les enfants se nettoient seuls à l'aide d'un gant humide avant de solliciter l'adulte. Ils déposent leur gant et leur bavette souillés dans une poubelle.

Ils peuvent alors aller jouer dans la salle de vie accompagnés de l'un des professionnels, l'autre professionnel nettoie et/ou réorganise l'espace pour le service suivant.

2. Déroulé du goûter

A partir de 15h30 et en fonction des besoins des enfants qui doivent aller se reposer un premier service est proposé. Le goûter est échelonné en fonction des levers. Le déroulé du lavage des mains et de la proposition en autonomie est la même que celle du repas.

La variété des produits proposés permet aussi à l'enfant de découvrir des aliments moins sucrés et plus sains. L'enfant levé plus tard peut être en train de goûter sous les yeux de son parent.

Développement, bien-être et éveil de l'enfant

Pour chaque enfant, les premiers moments comptent.

La petite enfance est une période riche de possibilités pour façonner la trajectoire du développement global de l'enfant et jeter les bases de son avenir. ¹

Le développement de l'enfant selon le Larousse Médical, est l'ensemble des phénomènes qui participent à la transformation progressive de l'être humain de la conception à l'âge adulte.

En ce sens les interactions avec son environnement participent grandement à son développement.

L'enfant va faire des « expériences » à travers ses jeux pour comprendre comment fonctionne le monde qui l'entoure.

C'est parce qu'il aime jouer, qu'il va explorer et donc apprendre.

Le jeu alimente sans arrêt son développement, au même titre que son développement alimente son jeu.

L'enfant petit à petit s'éveille au travers du jeu, en commençant à s'intéresser à quelque chose il va pouvoir le comprendre.

Aller à la rencontre de son corps, de l'univers des choses qui l'entourent lui permet de comprendre petit à petit la réalité et son fonctionnement.

¹ UNESCO

Le jeu procure un état de bien être, « un état agréable résultant des besoins du corps et du calme d'esprit »². Il va faciliter l'affirmation de soi, permettre de gagner en confiance, pour avoir une bonne estime de soi.

Tout est jeu pour l'enfant, les diverses expériences au travers du jeu vécues par l'enfant étaye son développement mais surtout participe et échafaude la manière dont l'enfant puis l'adulte va aborder ses rapports aux autres et va développer sa curiosité pour le monde.

C'est pourquoi il semble important que l'enfant puisse au travers des différents types de jeux, trouver tous les éléments nécessaires à son bon développement. Pouvoir faire des propositions de jeux diverses et variées va permettre à l'enfant d'avancer à son propre rythme en fonctions de ces besoins et de ses compétences.

*Principe 2 de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant :
« J'avance à mon propre rythme, et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi tout est langage, corps, jeu expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »*

1. Autour du jeu libre

La salle de vie est aménagée de manière à pouvoir proposer tout au long de la journée du jeu libre. En effet l'enfant choisit lui-même à quoi il joue, avec qui et comment.

Il invente et choisit ses jeux en fonction de ses préférences et de ses centres d'intérêt.

Il suit alors ses idées sans objectifs précis ni résultat précis en vue, ni aucune contrainte de temps.

Pour encourager le jeu libre chez l'enfant, l'équipe a réfléchi à un environnement sécurisé et stimulant, ainsi que des jouets et matériaux variés.

Cependant les professionnelles ont pu constater que trop de choix de jeux ne favorise pas forcément le jeu, l'enfant va tout vouloir tester, et va rapidement passer de l'un à l'autre sans se fixer et il aura tendance à se lasser rapidement.

Il a donc été fait le choix de proposer un nombre limité mais varié d'objets, avec une rotation régulière afin de relancer l'intérêt pour le jeu et le faire évoluer.

Au travers des différents types de jeux proposés dans l'espace de vie, il est important que l'enfant puisse trouver des jeux qui permettent et favorisent :

2. La manipulation et l'expérimentation

Selon Piaget, c'est par l'expérience que l'enfant découvre, apprend, et par ses expériences, l'enfant se construit.

² Extrait du dictionnaire Larousse

À travers le jeu libre, ils découvrent leur environnement, manipulent des objets, testent des hypothèses et comprennent le monde qui les entoure.

Cette exploration autonome les amène à développer leur logique, leur mémoire et leur capacité à résoudre des problèmes.

3. L'expérience sensorielle

Le jeu sensoriel est un excellent moyen pour les enfants d'apprendre à connaître leur environnement en explorant par le toucher et le mouvement.

En ce sens les professionnelles veillent à proposer des objets de matières (tissus, plastiques, bois) et de textures (doux, rugueux, piquant, dur, moi...) différentes.

4. Le développement du langage

L'adulte est présent est disponible pour observer, accompagner, parler et créer des échanges avec l'enfant avec le jeu comme support comme dirait Françoise Dolto « tout est langage ».

Echanger avec lui, c'est lui donner l'envie d'interagir par ses propres moyens pour tendre vers le langage.

Les jeux de langage comme les comptines, les bruits des animaux stimulent et par l'imitation l'enfant va pouvoir identifier, reproduire les sons, par les gestes et la parole.

Le livre est également en accès libre dans la salle de vie, la professionnelle lit avec l'enfant, chacun a des niveaux de développement différents vont lire ensemble et y trouver un intérêt à partager, en montrant du doigt, en faisant des onomatopées, en nommant...

C'est un moment de partage, un moment individualisé qui favorise le développement de l'imaginaire, de la pensée, la construction de l'être, l'enrichissement de la langue ... qui vont permettre à l'enfant d'entrer à son propre rythme dans le langage.

4.1 Le symbolique

« Les jeux d'imitations » (tel que le jeu de cuisine, le jeu de poupées, le jeu des métiers...) permettent à l'enfant de se représenter des situations et des personnages fictifs à travers leur imagination.

Les enfants peuvent explorer, recréer différentes situations de la vie réelle.

4.2 La motricité et l'éveil corporel :

Tous les jeux revêtent une dimension motrice, certains gestes nécessitent soin et précision et développent de nombreuses habiletés motrices (donner à manger à la poupée, lui faire la toilette, l'habiller, tourner les pages d'un livre, empiler des cubes...).

Pour parvenir à ses fins, l'enfant recherche et perfectionne les solutions motrices qui lui semblent les plus efficaces.

Courir, sauter, grimper, manipuler... Chaque mouvement compte !
Le jeu libre offre à l'enfant un vaste terrain pour développer sa motricité fine et globale, renforcer ses muscles et améliorer sa coordination.

Du matériel de motricité est régulièrement installé (tunnel, modules en mousse, rochers d'équilibre...) dans la salle de vie afin de répondre aux besoins de bouger des enfants.

4.3 Le jeu libre à l'extérieur :

Le jardion permet de jouer dans un espace sécurisé et adapté.

Les enfants profitent de l'extérieur dès que la météo le permet en petit ou en grand groupe selon les besoins des enfants et le nombre de professionnelles.

A l'extérieur différents types de jeux moteurs sont proposés comme des porteurs ou comme les cerceaux, les ballons....

Ces jeux favorisent la motricité, et améliorent la coordination des mouvements et surtout permettent à l'enfant de se dépenser, des jeux plus calme, parce que les jeux moteurs ne correspondent pas toujours à tous les enfants.

En ce sens sont proposés des jeux de construction, des livres mais aussi des jeux d'éveil pour les tout-petits.

L'équipe ne propose pas systématiquement de jouets (porteurs, éléments moteurs, porteurs...) à l'extérieur afin favoriser la créativité et l'imaginaire. L'enfant se sert des éléments de la nature pour s'amuser.

Par exemple, il peut utiliser une branche comme si c'était un balai et la transformer en fourchette ou en baguette magique à mesure qu'il joue.

Jouer librement dehors favorise aussi le contact avec la nature. Les enfants peuvent, observer les insectes, toucher la texture des arbres et sentir l'odeur des feuilles.

Cela développe leur curiosité, leurs connaissances, et même leur langage.

Les professionnelles accompagnent les enfants dans leurs explorations de la nature, leurs expérimentations dans leurs performances motrices. Ils favorisent les échanges et valorise l'enfant afin de développer la confiance en soi.

4.4 Egalité entre filles et garçons dans le jeu

*Principe 7 Charte nationale d'accueil du jeune enfant
« Fille ou garçon j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités
personnelles, en dehors de tout stéréotypes. Il en va de même pour les*

professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité.

La neuroscience montre qu'à la naissance filles et garçons ont le même potentiel. Les différences de comportement et de compétences sont entièrement liées aux apprentissages et à l'éducation. Il est donc important de libérer les enfants des stéréotypes de sexe et d'ouvrir leur champ des possibles dès le plus jeune âge, afin qu'ils puissent développer toutes leurs capacités et leur créativité.

Au sein de la halte-garderie, il est évident que tous types de jeux sont accessibles à tous et toutes, et l'approche se veut égalitaire dans la manière de s'adresser aux enfants.

Garçons ou filles l'équipe s'efforce de répondre à leurs besoins d'enfants.

Dans le choix des albums jeunesse les professionnelles veillent à ce que les héros qui ont de la force par exemple ne soient pas toujours des garçons et que les filles ne soient pas toujours au second plan.

5. Rôle des professionnels dans le jeu libre

5.1 Créer un environnement propice

En créant différents espaces de jeux (espace symbolique, espace de lecture, espace de construction...) au sein de la salle de vie, la structure propose un espace sécurisé et stimulant pour l'enfant.

Cela passe par le choix de jouets adaptés, par la mise à disposition de matériaux variés et par l'aménagement d'un espace propice à l'exploration et agréable esthétiquement.

La professionnelle d'ouverture soigne la présentation des jeux dans l'espace de vie avant l'ouverture aux familles.

Elle met en scène les jeux dans les différents espaces, afin que l'enfant et sa famille se sentent attendus et accueillis.

Si le jeu libre est prépondérant tout au long de la journée, les moments de transitions symbolisées par le doux son de la clochette indiquent à l'enfant que c'est le moment de ranger.

Le rangement fait partie intégrante de l'activité de jeu libre, il marque la fin et le début d'une autre activité, il va structurer la pensée et aider l'enfant à se repérer dans temps et l'espace.

5.2 Observer et intervenir de façon appropriée

L'observation est un outil précieux, il permet de comprendre les besoins et les intérêts de chaque enfant, d'identifier d'éventuelles difficultés et d'ajuster notre accompagnement.

Afin de ne pas stopper le jeu de l'enfant qui est en pleine créativité la professionnelle intervient de manière mesurée tout en veillant à sa sécurité et à la qualité de ses interactions.

Notre positionnement dans la salle de vie est également important pour garantir la sécurité physique et affective de l'enfant.

Les professionnelles veillent à être assises au sol, à la hauteur des enfants et à se répartir dans chaque espace de jeu.

Dans la mesure du possible, les professionnelles qui sont au sol, ne sont pas celles qui auront à se lever pour faire un change, répondre au téléphone, accueillir une famille... afin de permettre l'élaboration d'un repère sécurisant pour l'enfant.

5.3 Valoriser et encourager

Chaque réussite, chaque découverte, chaque initiative de l'enfant mérite d'être valorisée.

Les encouragements permettent à l'enfant de se sentir soutenu, ils renforcent la confiance en soi l'auxiliaire de puériculture renforce la confiance en soi et l'incite à poursuivre ses explorations.

L'enfant à travers le jeu va être traversé par une grande diversité d'émotions (il grogne, il rit, il tape avec force ou avec douceur, il jette, il reprend...), c'est dans le jeu répétitifs et compulsifs et dans l'accompagnement de la professionnelle par la parole que l'enfant va pour maîtriser de mieux en mieux ses angoisses, et sa frustration.

5.4 Le Jeu comme support à l'échange avec les parents

Le jeu favorise un échange véritable et constructif entre parent et professionnelles, chacun peut apporter son regard sur l'enfant en racontant les découvertes, les exploits, les difficultés observés, en commentant les faits et gestes accompagnés de leurs tonalités émotives.

5.5 Autour de l'éveil culturel et artistique

« L'art, la culture et les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre »

Cela fait partie d'un des dix principes fondamentaux de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant.

Ce cadre national indique notamment que « la rencontre avec des œuvres et des artistes, la pratique vivante des activités culturelles, la découverte du livre, des instruments de musique et d'arts plastiques, l'émotion esthétique doivent faire partie du quotidien des enfants dans les modes d'accueil ».

5.5.1 La musique

Au sein de la structure, de la musique de genres très variés est proposée, avec ou sans parole, avec des rythmes, des sonorités, des langues différentes.

La musique est choisie en fonction du moment, des besoins de retour au calme ou de bouger, des sensibilités de chacune elle permet à l'enfant de s'exprimer par le corps et de prendre du plaisir.

La structure est équipée également de nombreux instruments de musique qui sont utilisés soit en accompagnement du temps chansons, ou dans le cadre d'une activité autour de la découverte des instruments dans leurs sonorités, leurs formes, leurs utilisations variées.

Une intervenante de l'Auditorium de Villefranche vient sur plusieurs séances qui ont pour but l'éveil musical. Ce sont toujours des moments riches et pleins de surprises.

De séance en séance, un changement est observé qui s'opère chez les enfants qui sont de plus en plus à l'aise, de plus en plus libre avec leur corps, cela permet de voir l'enfant autrement.

L'enfant se dépasse, et est traversé par une multitude d'émotions au travers de la manipulation d'instruments sonores, et de l'écoute active et motrice.

5.5.2 Les Arts Plastiques

Les activités autour de arts plastiques sont proposées régulièrement, c'est-à-dire qu'elles font l'objet d'un projet particulier à l'initiative d'une professionnelle qui demande de l'anticipation et de la préparation en amont.

Pour l'enfant c'est un moyen de découvrir de nouvelles textures, matières, sensations.... Et de s'exprimer au travers d'un nouveau support. Le jeune enfant se développe par ses cinq sens.

Ainsi, il va tester les matières, les couleurs, les mélanges. Il va observer, essayer, réessayer. Il va courir, sauter, rouler, aplatir, mélanger. C'est en testant ses sens qu'il va découvrir le monde.

Plus simplement les professionnelles permettent quasi quotidiennement à l'enfant de s'exprimer au travers du dessin, qui peut être proposé de différentes manières, au sol, sur un mur, sur une table et avec différents types de crayons en petits groupe dans l'atelier ou en grand groupe dans la salle de vie.

Au travers des sorties proposées par la crèche l'accès à l'éveil culturel et artistique est facilité.

5.5.3 Les sorties culturelles et artistiques

Régulièrement, des sorties sont proposées aux familles qui sont accueillies. Elles sont organisées en lien avec les différentes instances culturelles et artistiques qui travaillent en partenariat avec l'Agglomération de Villefranche.

Les concerts à l'**Auditorium**, 2 à 3 fois par an les enfants vont écouter et voir un concert adapté à leur âge dans l'Auditorium un lieu qui peut parfois peu paraître démesuré quand on est tout petit.

Les Racontes Tapis mensuels à la **Médiathèque**, une bibliothécaire accueille et raconte des histoires à partir d'albums avec le support d'un raconté tapis, elle introduit les histoires par une petite chanson. Un temps de manipulation des livres est proposé à la fin de la séance.

Des séances régulières sont organisées à la **Ludothèque** qui propose des univers différents pour toutes les tranches d'âge.

Les visites au musée Paul Dini, 2 à 3 fois par an les enfants vont au **Musée Municipal Paul Dini** pour une visite autour des œuvres du musée.

Les temps à la **BCD** (Bibliothèque Centre Documentaire) du quartier, toutes les 2 semaines, permettent de sortir de la structure pour lire des livres aux enfants et profiter de la disponibilités des bénévoles de l'association Lecture et Partage.

Toutes ces sorties impliquent de se déplacer soit en bus (Musée, Médiathèque, Auditorium) soit à pied (Ludothèque et BCD). C'est l'occasion de vivre de nouvelles expériences pour les enfants avec de nouvelles règles.

Le groupe d'enfants qui part en sortie est prédéfini à l'avance, le choix se porte sur des enfants dont la sécurité affective et bien en place au sein de la structure tout en veillant à prendre un groupe hétérogène au niveau des âges.

Pour les enfants qui ne marchent pas, les professionnelles prennent les poussettes.

Un groupe de 6 à 8 enfants sort selon le nombre de professionnelles accompagnantes (1 professionnelle pour 2 enfants).

Les parents participent à la vie de la halte en accompagnant les professionnelles dans les diverses sorties.

5.5.4 Les moments festifs

Différents moments marquent l'année à la halte-garderie.

Un temps de rencontre avec les nouvelles familles est organisé en début d'année dans un format convivial, il a pour objectif de créer du lien avec les familles mais aussi entre les familles.

L'équipe se présente et explique les différents temps forts de l'année.

Un espace-temps est réservé aux questionnements, interrogations des familles afin que chacun puisse se sentir intégrer et pris en compte.

Une fête de fin d'année est organisée courant juin, pour marquer la fin d'une période, le départ pour certains, l'arrivée de l'Eté, les vacances....

Un temps qui permet à chacun de passer un moment agréable dans la joie, la simplicité et la bonne humeur.

L'Equipe projette à l'aide d'un vidéoprojecteur un diaporama qui relate les moments forts de leurs enfants au sein de la halte-garderie, les sorties, les activités, les différents temps du quotidien que les parents ne voient pas forcément.

Il est proposé à chaque famille d'apporter du salé ou du sucré, cela crée souvent des surprises en matière de mets, des découvertes, qui suscitent le partage culinaire en lien avec les cultures et les traditions de chacun.

C'est un moment souvent très apprécié par les familles et l'équipe, un moment où l'on se découvre différemment, les unes enlèvent leur casquette de professionnelles tandis que les autres leur casquette de parents !

La propreté et les soins

Selon le dictionnaire du Larousse, *Les soins sont des actes par lesquels on veille au bien-être de quelqu'un.*

En crèche, le soin peut être défini de plusieurs manières.

Porter une attention particulière à l'enfant accueilli, l'observer, se rendre disponible sont des éléments qui participent à « **prendre soin** ». Être vigilant et s'assurer de répondre aux mieux à ses besoins de sécurité, d'éveil, et de bien-être.

« **Être aux petits soins** », chaque enfant est unique, il a ses petites habitudes, ses rituels qui marquent sa singularité. Dans la mesure du possible les professionnelles s'attachent à les respecter et à les valoriser afin qu'il se sente au mieux.

Il y a également la notion au sens propre du terme de « **faire des soins** ». L'équipe s'engage à assurer le bien-être de l'enfant en effectuant les soins du quotidien, le change, faire en sorte qu'il soit propre, en étant vigilant à son état de santé global, en protégeant et soignant les petits maux.

Le soin porté à l'enfant tient une place particulière au sein de la halte-garderie, il est facilitateur de son bien-être. Présent tout au long de la journée, il rythme la journée et donne des repères dans le déroulement de la journée.

Article 10 de la Charte Nationale d'accueil du jeune enfant pour grandir en toute confiance : « J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par ou mes parents. »

L'équipe prend en compte les besoins et les spécificités de l'enfant dans la réalisation d'un soin, elle est formée aux différentes techniques et se tient au courant de leurs évolutions en matière de pratique et de protocoles.

2.1 Les soins d'hygiène

- **Le Change, un moment d'Echange**

Le change est un acte qui revient plusieurs fois dans la journée, il évolue en fonction de l'âge, du développement psychomoteur et de l'éveil de l'enfant.

Le change couché : il s'effectue lorsque l'enfant ne sait pas se tenir debout et ou lorsque l'enfant à une selle.

Le change debout : il s'effectue lorsque l'enfant marche vers 20 mois et ce jusqu'à ce qu'il soit continent.

Pour l'enfant le temps de change est un moment privilégié, intime, qui favorise les échanges avec l'adulte.

Accompagné par la parole, Il favorise la découverte des différentes parties de son corps, et rend l'enfant acteur de ses mouvements lorsque l'adulte explique, et rassure dans les différentes étapes du change.

Pour certains enfants, le change peut-être aussi un moment angoissant.

L'adulte prévient l'enfant qu'il va lui changer la couche et lui propose de faire un maximum de choses par lui-même en fonction de ses compétences.

L'adulte accompagne et valorise les gestes de l'enfant afin qu'il tende vers un processus d'autonomisation qui favorise et développe la confiance et l'estime de soi.

Pour l'adulte, c'est également un moment privilégié qui permet de prendre un temps individuel avec l'enfant. Un moment de plaisir partagé, où l'on peut voir l'enfant différemment.

Organisation des changes dans la journée :

Les enfants sont changés en fonction de leurs besoins.

Une seule professionnelle prend en charge ce moment afin de favoriser la stabilité des autres professionnelles au sein du groupe.

L'après-midi une attention particulière est portée aux enfants qui partent à la sieste afin qu'il puisse être dans de bonnes conditions d'endormissement et de sommeil.

Au lever de sieste, les enfants sont généralement changés, et si leur couche est sèche, la professionnelle vérifiera d'ici la fin de la journée.

Une fiche de transmission journalière est utilisée pour noter les changes de chaque enfant, ce qui permet de savoir qui n'a pas encore été changé, et d'éviter les oublis.

Les professionnelles accompagnent les enfants qui sont dans l'acquisition de la continence, en leur proposant les toilettes ou le pot selon leur préférence plusieurs fois dans la journée, sans jamais aucune obligation de résultat.

L'observation permet de mieux connaître les signes annonciateurs de leurs petits ou gros besoins, de les féliciter sans excès dans leurs envies de grandir et surtout de leurs laisser le temps d'aller à leurs propres rythmes.

Les enfants « continents » sont invités à solliciter les professionnelles par les gestes, la parole lorsqu'ils veulent aller aux toilettes et leurs portons une attention particulière au début afin de les accompagner au mieux dans ce processus.

2.2 Les soins corporels

- **La DRP (Désobstruction Rhinopharyngée)**

Le soin du nez est réalisé lorsque l'enfant est encombré et a du mal à respirer. Il peut être réalisé par toutes les professionnelles.

- **Les petits « bobos »**

Il peut arriver qu'un enfant se fasse mal, et que cela nécessite sa prise en charge pour soigner une plaie, une bosse...

Les seuls actes qui pourront être réalisés seront le nettoyage de la plaie avec du savon doux pour une plaie et pour une bosse l'application de glace.

En fonction de la gravité, les parents sont prévenus par téléphone dans l'instant, ou au moment de la transmission en fin de matinée ou d'après-midi. Toute chute et acte réalisés sur l'enfant, sont notés dans la fiche de suivi.

Aménagement de l'espace

L'aménagement de la crèche doit donc favoriser le développement des enfants, en proposant des espaces adaptés à leurs besoins. Des zones dédiées à l'éveil sensoriel, à la motricité fine ou encore à la socialisation permettent aux enfants de grandir et de s'épanouir à leur rythme. Un espace structuré et connu de l'enfant lui donne la possibilité d'aller et revenir, de compléter son jeu, d'apprendre en douceur où on peut ranger les objets. La présence de l'adulte est également importante lors d'un nouvel aménagement par exemple, pour faire une « visite », pour présenter les espaces à l'enfant.

1. Salle de vie

Espace des poupons et de dinette
...principalement l'espace imitation de la vie
quotidienne.

Cet espace est mutualisé par les
enfants qui partagent les jouets et sont
capables d'interagir avec la mise à
disposition qu'ils gèrent entre eux.



Dans la structure motrice l'enfant développe sa capacité à se mouvoir, monter, ramper, glisser et être en capacité à gérer ses mouvements.

Sur le tapis derrière c'est l'espace libre que les enfants investissent à leur convenance pour élaborer leur expérience de jeux seul ou avec ses pairs ; ils transportent des jeux qu'ils détournent souvent de leur utilisation première

En premier plan les tapis constituent l'espace lecture ou exploration littéraire (en jeu libre)

L'équipe peut aussi investir un des trois dortoirs pour décroiser un groupe d'enfants dans le cadre d'une activité dirigée ou un temps calme.

Un extérieur est privaté et clos en forme de L qui permet un aménagement favorisant l'itinérance ludique avec des pôles de jeux définis.

Le sommeil

Au même titre qu'une bonne alimentation, un sommeil de qualité permet d'assurer le bon développement, tant physique que psychique. C'est la raison pour laquelle un manque de sommeil n'est pas sans conséquences sur la vie quotidienne, et la santé, de l'enfant. Il peut agir sur le comportement de l'enfant (agitation, irritabilité, sautes d'humeur...), multiplier les risques de développer une obésité ou un diabète et engendrer une baisse des défenses immunitaires.

Chaque enfant a son propre rythme de sommeil et ses habitudes d'endormissement à la maison, l'arrivée en collectivité peut perturber son sommeil. Un temps d'adaptation est nécessaire pour que l'enfant trouve le sommeil en toute sérénité et plénitude.

L'équipe prend le temps d'échanger avec le parent pour comprendre comment l'enfant dort (type de lit, manière d'endormir l'enfant, environnement dans lequel s'endort l'enfant...).

Malgré les contraintes de la collectivité, et si l'enfant a du mal à trouver le sommeil au début, les professionnelles prennent le temps pour trouver des solutions en faisant preuve de souplesse et d'adaptation.

4.1 Les conditions mise en place pour un endormissement de qualité

L'équipe essaie d'être au plus juste des besoins du tout petit en matière de sommeil. En l'observant tout au long de la journée, les professionnelles apprennent à mieux connaître son rythme et à déceler ses signes de fatigue.

Partir de ses habitudes de vie et observer ses différentes phases d'éveil/de sommeil à la crèche sont gages du respect de son développement global. La communication régulière avec les parents est donc essentielle pour l'échange d'informations sur son quotidien, ses rituels d'endormissement, les conditions dans lesquelles il dort, il se réveille...

Connaître les habitudes de l'enfant (petit ou gros dormeur, jeu dans le lit avant de s'endormir, téter, babiller...) permettra aux professionnels de répondre au plus près à ses besoins et d'organiser, d'anticiper la journée, en tenant compte des différences et de la vie en collectivité.

Une attention particulière est porter à créer des conditions favorables pour l'enfant, en lui parlant, en le prévenant de ce qu'il va se passer, en lui disant qu'il a l'air fatigué, qu'il va aller se reposer.

Le doudou et la tétine sont toujours accessibles et permettent de rassurer l'enfant.

L'enfant a besoin de repères et de rythmes stables pour s'endormir, en anticipant ses évènements et en créant un moment de qualité l'enfant sentira alors sécurisé.

L'importance de la continuité des pratiques facilite également les repères pour l'enfant (dormir au même endroit, dans le même sens, être déposé de la même manière...). En ce sens, l'équipe a des échanges réguliers (réunions hebdomadaires) sur tout ce qui concerne l'enfant et son sommeil (la mise en place de nouveaux rituels de choses qui fonctionnent ou ne fonctionnent pas...).

Pour respecter le rythme de chaque enfant et garantir sa sécurité affective, le moment de réveil doit aussi être accompagné. Certains enfants ne seront pas prêts à rejoindre tout de suite le groupe et reprendre leur activité. Ils auront besoin d'un moment pour vivre la transition. En ce sens, les professionnelles essaient de respecter ce moment de réveil, en proposant dans la mesure du possible un temps individualisé, qui va permettre le retour dans le groupe d'enfants.

Différentes raisons peuvent expliquer un refus de la part de l'enfant d'aller dormir. C'est l'observation fine de cet enfant, la connaissance de ses habitudes et les échanges avec les parents qui guideront le professionnel vers des propositions d'accompagnement ajustées à ses besoins

4.2 Organisation des temps de sommeil

En fin de matinée les chambres et le dortoir sont préparés en fonction des enfants qui seront présents l'après-midi.

Dans la mesure du possible chaque enfant retrouve le même lit d'une fois sur l'autre.

A l'aide d'un plan de chambre qui définit les emplacements de chaque enfant les couchettes sont installées et ainsi identifiées par une étiquette.

Le Dortoir, l'endormissement collectif ou en groupe

Le groupe des plus grands est invité à venir se déshabiller, ils s'installent sur le tapis de la salle de vie.

Afin de tendre vers l'autonomie, la professionnelle accompagne par la parole chaque enfant en nommant les actions qui vont permettre le déshabillage.

Dans un souci de confort, les enfants dorment en sous-vêtements sur une couchette qui est équipée de draps et ou de couvertures selon la saison.

Une fois les enfants prêts, chaque enfant prend ses habits et les dépose dans un casier à son nom dans la salle d'eau.

Vers 14 h, les enfants s'installent dans leurs couchettes avec leurs doudous, tétines, selon leurs habitudes d'endormissement.

Le dortoir est mis dans une semi-obscurité, en effet avoir un peu de lumière naturelle permet de faire comprendre à l'enfant que la sieste et la nuit sont des moments de repos différents.

La professionnelle parle doucement et respecte ce moment de calme et de détente pour l'enfant.

Elle se positionne dans un premier temps auprès des enfants qui ont besoin d'une présence pour un retour au calme ou de sécurité et de réconfort pour s'endormir.

Il est expliqué aux enfants que pour ne pas perturber le sommeil des autres enfants, ils peuvent se lever seul à leur réveil et rejoindre le groupe dans la salle de vie.

La professionnelle reste dans le dortoir jusqu'à ce que tous les enfants dorment, elle note sur la fiche de transmission les horaires d'endormissements de chaque enfant et fait des allers retours réguliers dans le dortoir.

Les chambres, un endormissement individuel

Ils sont réservés aux plus petits qui ont des rythmes variables en fonction de leurs âges et de leurs besoins de sommeil.

La professionnelle qui a en charge le groupe des petits, accompagne l'enfant qui montre des signes de fatigue, elle prend le temps de lui expliquer, de le préparer (en le déshabillant, en le changeant si besoin, lui mettant la turbulette...), de l'accompagner dans ce moment de transition.

Une fois dans la chambre, la professionnelle est garante d'un cadre apaisant, elle a des gestes doux dépose l'enfant dans son lit tout en respectant ses habitudes d'endormissement.

La sécurité affective de l'enfant dans ces moments, même quand l'enfant dort, est assurée par la présence ou la proximité et la disponibilité de l'adulte qu'il connaît bien.

Une feuille de surveillance de sieste est mise en place qui implique d'aller dans les chambres toutes les 10 min pour vérifier le bon déroulement de la sieste de l'enfant, les fiches de transmissions sont utilisées pour noter le début et la fin de la sieste et éventuellement les informations importantes concernant l'endormissement.³

Les sorties à l'extérieur de l'EAJE

Etant très bien desservie par les transports en commun le musée Paul Dini, le conservatoire et son auditorium, ainsi que la médiathèque se trouvent à moins ¼ d'heure.

La découverte de nouveaux lieux est favorisée tout en variant les supports culturels. C'est un travail de partenariat territorial et local qui ouvre aussi la porte aux familles qui accompagnent leur enfant lors des sorties. L'objectif étant de permettre un investissement privé de la famille avec la fratrie ou la famille au sens plus large.

Les sorties sont toujours organisées suivant le protocole de sortie et avec une constitution de groupe variable incluant systématiquement les plus grands marcheurs mais aussi deux plus jeunes en poussettes, le groupe qui sort est toujours mixte (garçons et filles). (Cf annexe 3)

Dans ces sorties, prendre le bus est souvent la première découverte la plupart d'entre eux se déplacent à pied ou en voiture essentiellement. L'encadrement 1 pro pour 2 enfants favorise une relation privilégiée et sécurisée pour l'enfant et ses parents qui évolue dans un environnement différent, des espaces nouveaux, des règles et surtout la rencontre avec d'autres enfants. Les participants à la sortie ont été validés par l'accord des familles dans un souci de respect de leurs choix éducatifs.

CONCLUSION :

Le projet d'établissement est l'opportunité pour les professionnels de la petite enfance de parler de l'enfant de prendre soin de lui et de sa famille, de leur offrir un accueil de qualité. Il met en valeur le travail d'équipe et les compétences professionnelles déployées pour mettre en œuvre du projet éducatif et pédagogique.

Il inscrit l'établissement dans son environnement et donne un sens aux pratiques de chacun.

Cet outil est un précieux pour harmoniser les pratiques des professionnels et les fédérer autour de valeurs communes mais c'est un outil qui n'est pas figé. Il doit évoluer en permanence pour améliorer la qualité du travail soit lors de questionnements des équipes soit lors de nouvelles pédagogies ou textes réglementaires.

³ ONE Office nationale de l'enfance- le sommeil de l'enfant en milieu d'accueil